

**DEPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE PARNAC**

AR Prefecture

046-214602146-20250317-07-DE
Reçu le 31/03/2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 mars, à 19H00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GASTAL Maire,

- ❖ **DATE DE CONVOCATION** : 10/03/2025
- ❖ **Etaient présents** : GASTAL Gwladys, BOMPA Philippe, RIGAL Philippe, FREZABEU Philippe, DESPRATS Patricia, SOULAYRES Mathieu, COUDERC Véronique, DELCROS Alain.
- ❖ **Etaient excusés ou absents** : LEYMARIE Anne-Marie.
- ❖ **Procurations** :
- ❖ **Secrétaire de séance** : GASTAL Gwladys.

Vote du Budget Primitif 2025 de la commune de Parnac.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, **LE BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025 POUR LA COMMUNE** :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant €	Recettes	Montant €
Dépenses courantes	66 939,75	Atténuation de charges	550,00
Dépenses de personnel	108 500,00	Recettes des services	9 450,00
Impôts et taxes	2 300,00	Impôts et taxes	216 450,00
Autres dépenses de gestion courante	62 927,45	Dotations et participations	33 580,92
Dépenses financières	8 000,00	Autres recettes de gestion courante	25 000,00
Dépenses exceptionnelles	1 000,00	Recettes exceptionnelles	300,00
Autres dépenses	311,91	Autres recettes	
Total dépenses réelles	249 979,11	Total recettes réelles	285 330,92
Charges (écritures d'ordre entre sections)	3 792,00	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Virement à la section d'investissement	159 907,80	Excédent reporté	128 347,91
Total général	413 678.91	Total général	413 678.91

➤ Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **413 678,91 €**

DEPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE PARNAC

AR Prefecture

046-214602146-20250317-07-DE
Reçu le 31/03/2025



SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant €	Recettes	Montant €
Solde d'investissement reporté	35 450,56	Virement de la section de fonctionnement	159 907,80
Remboursement d'emprunts/caution	44 307,00	FCTVA	46 059,20
Travaux de bâtiments	60 000,00	Mise en réserves	40 756,06
Dissimulation réseaux	183 000,00	Cessions d'immobilisations	
Autres travaux		Taxe aménagement	4 000,00
Autres dépenses		Subventions	69 048,00
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Emprunt (remboursement photovoltaïque)	4 500,00
Restes à réaliser 2023	5 305,50	Produits (écritures d'ordre entre section)	3 792,00
Total général	328 063,06	Total général	328 063,06

➤ Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à **328 063,06 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité des présents le budget primitif principal de la commune

Marc GASTAL,
le Maire,

Gwladys GASTAL,
La secrétaire de séance,

Caractère certifié exécutoire par l'envoi en préfecture,
Publication ou notification en date du
Le Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique « Télérecours » accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>